

Autor: Oscar A. González – Escuela Freudiana de Buenos Aires

Título: L'ACTE. Formalisation, extension et transmission

Dispositivo: Mesas Simultáneas de Trabajos Libres

En 1994, lors d'une conférence à l' EFBA, Alain Badiou a parlé de ce que je veux évoquer aujourd'hui. Il nous a demandé -je dirais même interrogé- s'il y a un acte psychanalytique. Peut-être il voulait insinuer que cet acte devait encore être démontré.

A sa question, j'ai répondu spontanément: Comment il n'y a pas d'acte psychanalytique!. Mais, après avoir réfléchi, je suis arrivé à la conclusion que, en effet, nous avions là une question à traiter. Et je ne crois pas que l'on puisse aborder un sujet plus sensible pour les analystes que l'acte psychanalytique.¹

Peut-être l'acte psychanalytique est une énigme que le psychanalyste doit aborder à chaque reprise. Je ne sais pas s'il s'agit de le démontrer, tel que Badiou semblait proposer à ce moment-là, mais plutôt de le soutenir et de le formaliser. Car cet acte, tout simplement, définit l'analyste.

En 1909, dans les *Cinq Leçons* de la Clark University, Freud a dit que "si le fait d'avoir mis au monde la psychanalyse est un mérite, ce n'est pas mon mérite, puisque je n'y ai pas participé dès le premier moment".

Il reconnaissait ainsi que ce n'est pas lui qui a crée cette pratique, mais Breuer, pour l'utiliser avec une de ses patientes hystériques. Breuer a ouvert le chemin, mais nous savons que Freud, lui, a conçu l'élaboration théorique qui lui a permis de rompre avec l'hypnotisme. Cinq ans plus tard, Freud a remis les choses en place en s'attribuant la responsabilité de la psychanalyse.² Il a synthétisé: "La psychanalyse est ma création".

Assumer la création de la Psychanalyse est un acte qui comporte assumer ses conséquences. Freud a écrit: " Que je sache, Breuer n'a jamais dû supporter, pour sa participation dans la psychanalyse, un poids équivalent d' injures et d' opprobes."³

¹ Lacan, Jacques. *Seminario XV. El Acto analítico*. Inédito.

² Ravan, Claude. *Inventar lo real*. Editorial Nueva visión. Bs. As. Pág.83.

³ Freud, Sigmund. *Cinco Conferencias Introductorias al psicoanálisis*. Amorrortu editores.

Il s'est éloigné de Breuer en prenant à sa charge l'objet qu'il avait mis en circulation, avec la décision de celui qui soutien son acte. En effet, c'est l'analyste qui commet l'acte et il doit être responsable de ses conséquences. Nous pourrions dire que c'est à partir de cet événement que Freud est devenu psychanalyste.

Là où Breuer a fuit l'horreur de l'acte, Freud l'a assumé en totalité. L'un a avalé le petit rien, tandis que l'autre a su faire avec. Nous devons l'invention de la Psychanalyse à ce fait.

L'analyste est au moins deux, celui qui fait et celui qui théorise sur ce faire.

Dans la *Section Clinique* de 1972 Lacan a écrit que l'analyste doit donner raison de sa pratique. Cette raison justifierait d'elle-même l'existence d'une *Section Clinique* dans la mesure où, comme N. Ferreyra⁴ le dit, nous considérons que le travail clinique ne conclut qu'avec la construction d'une logique du cas. Et conclure le mouvement clinique est aussi assumer les conséquences de l'acte.

Il est bien connu que Lacan n'a pas présenté de récits cliniques comme Freud, mais je me demande si, en validant l'existence de cette *Section Clinique*, n'a-t-il pas validé en quelque sorte la pratique du récit.

Lacan avait décidé de ne plus parler de ses analysants à cause d'une désagréable expérience personnelle. Il raconte dans '*L'agressivité dans la Psychanalyse*'⁵ que, à la fin d'un exposé, la mère d'un analysant s'est approché et lui a reproché d'avoir parlé de son fils. Il s'est promis de ne plus le faire.

Revenons sur l'affirmation qui dit que le travail clinique ne conclut qu'avec la construction d'une logique du cas. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une formalisation de l'ordre du nécessaire, puisque l'expérience, le concret de ce qui se passe dans une séance est intransmissible. L'expérience se perd dans la mesure où on arrive à une élaboration cohérente des pas logiques suivis dans une analyse.

D'où il découle qu'il y a quelque chose de la transmission de la psychanalyse qui est impossible, c'est pour cette raison qu'il faut la réinventer à chaque analyse.

⁴ Ferreyra, Norberto. *La Dimensión Clínica del Psicoanálisis*. Ed. Kliné 2005. Pág.29.

⁵ Lacan, Jacques. *Los Escritos I. La Agresividad en Psicoanálisis*. Editorial Siglo XXI, México, 1948

La “logique topologique” ou “logique psychanalytique” est censée rendre compte des mouvements lors d’une séance ou d’une série de séances. Ce sont des opérations qui ensevelissent l’expérience dans le sens de la considérer tombée.

D’une part, nous avons alors une expérience impossible à transmettre, mais de l’autre, nous pouvons dire qu’il est possible de transmettre une logique rendant compte des faits survenus lors d’une cure, prenant les faits comme des faits de discours.

Lorsque Freud écrivait à la fin d’une longue journée de travail, il ne le faisait pas par simple “ouvreaction”, mais pour trouver les opérations logiques sur lesquelles fonder ses interventions. C’est ainsi qu’il a fini par inventer la Psychanalyse au moyen d’une formalisation qui n’a été qu’à *posteriori*.

Comme Freud, il serait souhaitable que chaque analyste participait à la réinvention de la psychanalyse. Dans ce sens nous pouvons dire que dans l’acte il y a précisément un début. Un pur début qui s’institut avec l’acte même.

Lors de S.I.R, conférence donné par J. Lacan en 1953, on peut déjà apprécier son intérêt évident par la formalisation. Vers la fin de cette conférence on peut voir des graphiques, des lettres, des vecteurs et des chiffres qui illustrent le début, le déroulement et la fin d’une analyse. Nous connaissons tous les mathèmes et les écritures que, du Schéma Optique aux Nœuds, il a introduit dans son œuvre et qui montrent son intérêt pour la formalisation. Graduellement, les lettres ont atteint la suprématie sur le “modèle”.

D’ailleurs, je voudrais vous faire remarquer que la “pratique logique” du discours mathématique poursuit une “formalisation pure”, c’est à dire qu’elle est fondée sur un langage *sans équivoque* qui exclut le désir du mathématicien ou du scientifique. C’est la tentative de s’assurer que ce discours fonctionne sans sujet⁶.

Cette “pratique logique sur le discours mathématique” poursuit un langage sans équivoque et se résolut dans une pure écriture qui expulse le sujet.

En revanche, la “pratique théorique” que l’analyste mène, se distingue de celle-là dans la mesure où la formalisation ne supprime pas l’équivoque. Elle vise à le réduire, non pas à le supprimer. De plus, il ne faut pas oublier qu’il s’agit d’une théorisation qui ne provient que de la pratique.

⁶ Lacan, Jacques *Seminario. XVI. De un Otro al otro*. Editorial Paidós. Bs.As. 2008. Pág. 87.

L'analyste n'a pas la prétention universalisante du savoir dans le sens de posséder un savoir plein, mais il cherche la façon d'apprehender la diviseure même du sujet. Dans une analyse, l'analyste sait faire en ce qui concerne la place du semblant et invente en termes qui sont universels (désir, jouissance, sujet... etc.)

On part de l'idée que dans tout acte il y a quelque chose qui échappe au sujet. La cause de sa propre division lui échappe. Mais, pour effectuer et apprécier cette division il faut que l'analyste y opère avec l'objet à la place du semblant. Il n'est pas question de croire que l'analyste dans l'acte est l'objet, mais qu'il opère avec lui. C'est pour cette raison que l'acte analytique est impensable en dehors de la manipulation du transfert et du désir de l'analyste.

Dans le Séminaire XV, en parlant de son enseignement, Lacan demande: "¿C'est un acte analytique?" et il répond: "du moment que cet enseignement a lieu devant vous, à savoir, public, il ne pourrait pas être un acte analytique."⁷

Donc la formalisation pourrait bien être un moment de la clinique où le public est inclus, ce qui ne veut pas dire qu'il y ait là un acte analytique. La mise en récit d'un matériel clinique serait justifiée si l'on cherche, non pas exclusivement à illustrer par des exemples allant du particulier à l'universel (même si du seul fait de parler on risque de le faire), mais à développer une "pratique théorique" qui puisse faire transmission traçant les opérations écriturales de l'acte analytique et d'autres interventions avec ses effets sur les différents registres. De plus, l'analyste utilise l'écriture comme moyen pour pouvoir penser sa pratique. Nous parlons d'une logique écriturale qui stabilise la relation avec la faute au moyen de la lettre. Lettre entre Savoir et Jouissance.

Or, en Psychanalyse la transmission n'est pas réduite à une formule, elle peut être écrite, bien sûr, mais la transmission est un effet de discours et ceci rouvre la porte aux manifestations de *lalangue*.

Pour conclure, l'acte est intransmissible, on ne peut en faire que l'écriture.

La transmission est surtout le désir de transmettre, de trouver un impossible à transmettre⁸. Et le style est la façon dont on poinçonne la relation du sujet avec l'objet dans le fantasme. Ce poinçon est l'outil avec lequel on perce, on écrit. C'est

⁷ Lacan, Jacques: *Seminario XV. El Acto Psicoanalítico*. Sesión del 6 de diciembre de 1967. Inédito.

⁸ Porge, Eric. *Transmitir la Clínica Psicoanalítica*. Editorial. Nueva Visión. Bs.As. Pág. 62.

sur le style de l'analyste que Lacan mettra notamment l'accent au moment de la transmission.

Un style qui provient de la façon dont chacun traite l'objet et se débrouille avec *la langue*, et c'est ainsi que nous trouvons un nouveau problème. Si la formalisation que nous faisons ne supprime pas l'équivoque, quel statut donner à une équivoque dans une présentation publique? Le même que dans une analyse ou dans un contrôle ? Quelle place donner à un *lapsus* dans l'extension?